

Lettre ouverte à la direction d'Adidas-France et aux directeurs des magasins Adidas



A la direction d'Adidas-France et aux directeurs des magasins
Adidas

Mesdames et Messieurs,

Nous vous écrivons à propos du sponsoring du marathon de Jérusalem en mars 2011 par Adidas. Adidas sponsorise de nombreux événements sportifs et en particulier des marathons et semi-marathons dans toutes les parties du monde. Nous n'avons pas de raisons de douter a priori de l'idée que la direction d'Adidas cherche à respecter les « règles auxquelles la société s'attend de la part d'une société responsable », qui comprennent au premier rang « l'adhésion à toutes les lois applicables », comme l'indique le « sustainability statement » d'Adidas sur son site international (1).

Malheureusement, force est de constater qu'en acceptant de sponsoriser le marathon prévu par la municipalité de Jérusalem, Adidas a fait le grand écart par rapport à ces généreux principes.

Voici la liste des faits qui auraient dû attirer l'attention des dirigeants d'Adidas dès le début et les décider à se tenir à l'écart de ce projet israélien :

1. Jérusalem n'est pas n'importe quelle ville. Alors qu'Israël, et plus particulièrement le maire de Jérusalem sur le site officiel du marathon, la présente comme la « capitale

d'Israël » (2), la communauté internationale n'est pas de cet avis. L'ONU, tenant compte de la sensibilité des religions monothéistes, a proposé un statut de *corpus separatum* sous régime international dans sa résolution 181. Non seulement elle maintient ses ambassades à Tel Aviv, mais les deux derniers pays qui avaient des ambassades à Jérusalem l'ont quitté (Bolivie et Paraguay).

2. Jérusalem Ouest a été conquis par Israël en 1948 au terme d'un nettoyage ethnique 'local' qui a conduit au dépeuplement et à la destruction de 38 villages palestiniens. Le marathon passera à deux kilomètres du plus connu des massacres qui ont jalonné la création d'Israël, celui de Dayr Yassine, où au moins 120 civils Palestiniens furent massacrés (3).

3. Toujours à Jérusalem Ouest, la ville annonce que le marathon passera par Mamilla « nom contemporain d'un complexe commercial, hôtelier et résidentiel ». Les coureurs sponsorisés par Adidas apprendront par nous que ce vieux quartier palestinien doit son nom à son cimetière, *ma'man Allah, laissé en ruine et vandalisé par Israël, et sur lequel les institutions sionistes projettent de construire un soi-disant « musée de la tolérance » !* (4)

4. Vous ne pouvez ignorer qu'en six jours, en 1967, alors que les Palestiniens de Cisjordanie étaient encore une fois loin de l'histoire, Israël s'est emparé de la Cisjordanie et en particulier de Jérusalem Est qu'il a annexé à son Etat officiellement en 1980. Et que cette annexion n'est reconnue par aucun Etat autre qu'Israël. Pourtant, le marathon qu'Adidas a accepté de sponsoriser foulera la terre palestinienne de Jérusalem Est.

5. Par exemple, elle passera dans la vieille ville de Jérusalem, et à proximité du quartier Moghrabi (des Marocains) dynamité par Israël dès juin 1967 pour laisser la place à un « quartier juif » tout neuf pour touristes.

6. Vous ne pouvez non plus ignorer que depuis 45 ans, la municipalité de Jérusalem à l'origine du marathon prive les quartiers palestiniens de Jérusalem Est de toute possibilité de développement : annexés à Israël mais sans droit de vote, taxations sans retour, aucune infrastructure, pas d'autorisations de construire, confiscations et constructions de quartiers juifs, mur divisant la population palestinienne, la liste est longue. D'ailleurs, pour parler de la population indigène de Jérusalem, les Palestiniens, le site du marathon n'a que cet euphémisme « anciens citoyens jordaniens », qui fait d'eux des étrangers. Le simple fait qu'Adidas ait accepté de traiter avec une municipalité qui maintient avec constance une telle politique de discrimination est absolument condamnable et contraire aux principes dont Adidas prétend se référer.

7. Adidas a été démarché pour être sponsor d'un marathon qui incluait au départ plusieurs quartiers hautement symboliques pour la municipalité coloniale : Sheikh Jarrah, quartier palestinien en cours d'expulsion par Israël, Pisgat Zeev colonie israélienne, et Armon Hanatziv, panorama colonial au sud de Jérusalem Est. La protestation de militants anticolonialistes israéliens auprès d'Adidas a eu pour effet que les « étapes » des colonies de Pisgat Zeev et d'Armon Hanatziv ont été supprimées : Ce premier résultat a été traité de manière méprisante par les sionistes pro-Israéliens, qui ont écrit « de quoi semelle Adidas » (5).

En demandant et obtenant un changement d'itinéraire du marathon, Adidas a montré qu'il n'est pas complètement insensible aux demandes qui lui sont adressées pour lui demander de ne pas se rendre complice d'une politique, ici dans ce qu'elle a de plus cru, de nettoyage ethnique.

Mais la concession faite par la municipalité de Jérusalem ne change rien à la réalité sur le terrain : le marathon continuera à passer auprès du quartier de Sheikh Jarrah, dont des dizaines de familles ont été jetées à la rue pour laisser

la place à des familles de colons. Et il continuera à passer à moins de 800 mètres du Mur condamné par la Cour pénale internationale, la plus haute instance judiciaire internationale.

Selon la convention internationale contre l'apartheid dans le sport: «les relations sportives avec un quelconque pays qui pratique l'apartheid dans le sport tolèrent et renforcent l'apartheid». (6)

Nous demandons donc clairement à la direction d'Adidas de se retirer de ce projet, et de ne pas apporter sa caution à l'apartheid, à l'occupation et à la colonisation des territoires palestiniens.

Dans le cas contraire, les citoyens de conscience engagés dans la Campagne internationale Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) pourraient faire de l'entreprise, qui se rendrait alors complice de graves violations du droit, une cible dans le monde entier.

Nous rappelons aussi aux managers d'Adidas, que selon le principe de responsabilité pénale individuelle en vertu du droit international, les PDG des entreprises peuvent être poursuivis individuellement comme responsables pour des infractions au droit international, y compris les crimes de guerre et le crime de colonisation transposé en droit français depuis juin 2010. La complicité, en dissimulant des crimes de guerre et en les normalisant, est un crime sérieux qu'Adidas devrait prendre en considération attentivement.

Campagne BDS-France

<http://www.bdsfrance.org/>

[1]

http://www.adidas-group.com/en/sustainability/vision_and_governance/sustainability_principles/default.aspx

[2]

http://www.jerusalem.muni.il/jer_sys/marathon11/eng/MarathonIn

ner.asp?Bhtml_id=-1&Button_id=0&msg_id=11835&src=kataveMessage
.asp?msg_id=11835&blog_id=0

[3] http://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_de_Deir_Yassin

[4] http://en.wikipedia.org/wiki/Mamilla_Cemetery

[5]

<http://www.israel7.com/2011/01/marathon-jerusalem-a-cede-face-au-chantage-d-adidas/>

[6]

<http://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%201500/volume-1500-l-25822-English.pdf>

En lien la vidéo concernant le sponsoring d'Adidas pour le marathon de Jerusalem: vidéo

En lien également la lettre destinée à la direction d'Adidas France : lettre

Ci-dessous voici quelques adresses pour faire parvenir à Adidas la lettre :

– via le siège social en France (adidas France/Route de Saessolsheim BP 80067 67 700 LANDERSHEIM)

Il est possible de téléphoner pour leur demander de faire remonter notre demande au siège social de la firme (en Allemagne). +33 (0)3 88 87 88 00 (siège)

– via les sièges Adidas France basée dans de nombreuses villes de France (pour trouver leurs coordonnées, cliquer Adidas France + le nom de votre ville sur google)

– via le site en cliquant ici

N'hésitez pas à faire circuler dans vos réseaux !